

OFFRE N°

51515

SECTEUR

HÔTELLERIE

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

9 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISECAMPUS ANIMATION - RECRUTEMENT DU 2 AU 6
NOVEMBRE 2026**LIEU**LONGEVILLE SUR MER / VENDÉE POSTES BASÉS
EN FRANCE**POSTULEZ AVANT LE**

02/11/2026

PRISE DE POSTE

18/01/2027

CONTACTBrayan TURPIN
bturpin@cnarm.fr
06 93 13 34 47**STANDARD**
☎ 02 62 15 00 00

ANIMATEUR LOISIRS ET TOURISME H/F

► DESCRIPTIF

Vous préparez dans le cadre d'un contrat d'apprentissage le Titre Professionnel de niveau 4 "Animateur/trice Loisirs et Tourisme". Vous proposez et élaborez des animations à partir d'activités ou de combinaisons d'activités, en favorisant l'ambiance, la création de liens entre les participants et avec le territoire, la réponse aux besoins et aux motivations des différents publics, la participation du plus grand nombre. Vous imaginez ou adaptez des activités dans le champ de la convivialité, de la détente, du divertissement, de la découverte et du sport. Vous prévoyez le contenu et les supports et vous vous assurez de leur mise en sécurité et vous anticipez les besoins matériels et humains. Postes et spécialités : Animateur/trice Enfants, Animateur/trice Adultes, Animateur Chorégraphe, Animateur Technicien Son et Lumière Entreprises basées en Métropole ou à l'Etranger.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Collège ou lycée

DIPLOME REQUIS :

AUCUN

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Forte aptitude à la communication, Bonne présentation, Mobilité géographique totale, Autonomie, Aptitudes aux sports, (tout talent artistique est un plus), 1ère expérience du contact public souhaitée.

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Terminale

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

aucun

LANGUE(S) :

Anglais scolaire

INFORMATIQUE :

Non demandé

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Motivation Sourire Dynamisme Projet personnel et professionnel motivé Grande mobilité

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1867 € Mensuel

► AIDES DU CNARM

Billet d'avion
aller +
transfertAllocation
d'arrivée
de 400€Aide à
l'hébergement
2 moisIndemnité
forfaitaire
de 500€Prime
d'installation
de 400€Indemnité
complémentaire
selon la situation